

**Ministère des transports**  
**Mr Jean-Baptiste DJEBBARI**  
Ministre chargé des Transports  
40 rue du Bac  
75700 PARIS

**Objet :** Ligne ferroviaire Paris-Clermont-Béziers  
Dossier 20-303 : Jean-Claude GAYSSOT et Jacky Tello

Sète, le 20 Novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Depuis plus de vingt ans nous nous battons pour le maintien et la modernisation de la ligne SNCF : Béziers-Clermont-Paris, la ligne Aubrac. En 2000 nous avons, le Comité pluraliste, les trois régions concernées : Auvergne ; Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, avec le gouvernement décidé dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Régions, la modernisation de cette ligne. De plus, nous avons réussi à la classer dans le réseau européen.

Malheureusement depuis outre l'abandon de la parole de l'Etat et des CPER, en 2003 cette perspective de développement et de modernisation (électrification de la partie Neussargues-Clermond-Ferrand) a été mise de côté.

Le dérèglement climatique, les indispensables transitions écologiques et énergétiques ont été mises à juste titre, à l'ordre du jour prioritaire. Malgré cela l'inquiétude grandit. En témoigne toutes les prises de positions des villes et des villages, des conseils municipaux et des parlementaires impliqués pour cette ligne Aubrac. Indispensable pour sauver également l'entreprise sidérurgique de Saint Chély d'Apcher, les relations possibles avec le port de Sète et pour l'aménagement du territoire.

Avec le concours infatigable du Comité pluraliste les élus, les collectivités territoriales, associations, organisations, citoyens s'impliquent fortement. Tous sont très attentifs aux décisions prises sur l'avenir des lignes « Aubrac » et « Cévenol ». L'engouement, la réussite des Etats généraux du rail, organisés par le Conseil Régional Occitanie confirment ce fort attachement des territoires au rail. Cela s'est traduit par un certain nombre d'engagements entre l'Etat, la Région Occitanie et la Région Auvergne Rhône-Alpes, des responsabilités que la Région Occitanie a pris au-delà des compétences administratives.

Aujourd'hui, les plus vives inquiétudes exprimées depuis l'annonce par le Directeur de la SNCF de la fermeture de la ligne de « l'Aubrac » avec sa suppression comme TET suscitent un mécontentement de plus en plus fort. Ces deux lignes d'intérêt national voire à vocation européenne pour celle de « l'Aubrac » doit être traitée comme telles. L'état se doit de répondre aux inquiétudes exprimées et coparticiper pour que les lignes de « l'Aubrac » et du « Cévenol » soient pérennisées. Elles remplissent ainsi leur rôle moteur pour l'ensemble du réseau ferroviaire du massif central.

M. le Ministre, nous attendons avec détermination, une décision du gouvernement de la France, qui pérennise la ligne SNCF nationale Paris-Clermont-Ferrand-Béziers. Tous les élus, toutes tendances confondues, notre Région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée, sont mobilisés en ce sens. Soyez assuré Monsieur le Ministre que nous saluerons publiquement toute réponse positive confirmant votre propre engagement.

Monsieur le Ministre, veuillez recevoir l'assurance de notre meilleure considération.

**Jacky Tello**

Président du Comité Pluraliste



**Jean-Claude GAYSSOT**

Ancien Ministre

Président du Port de Sète Sud de France



**Port Sud de France**

***Siège social :***

201 avenue de la Pompignane  
34000 MONTPELLIER  
RCS Montpellier : 501 700 595 00017

***Etablissement principal :***

1 quai Philippe Régy - BP 10853  
34201 SETE Cedex  
RCS Montpellier : 501 700 595 00025  
Tél : 04.67.46.34.04 – Fax : 04.67.46.34.07